



DEMANDE D'ATTRIBUTION DE CARTE D'ACCES AUX DECHETERIES POUR LES PARTICULIERS OU LES PROFESSIONNELS

Remettre ce formulaire complété, accompagné des justificatifs dans votre Mairie ou les adresser par courrier à :
CCSB- Service Gestion des Déchets - 105 Rue de la République - CS 30010 - 69824 BELLEVILLE CEDEX
Ou par mail à : dechets@ccsb-saonebeaujolais.fr

Cette carte vous permet d'accéder aux déchèteries de Belleville, Juliéna, Monsols, St Didier sur Beaujeu et Villié-Morgon

La première carte est gratuite. En cas de perte ou de vol la seconde carte vous sera facturée 5 €.

**Pour une seconde carte, merci de joindre votre règlement de 5 € (par chèque uniquement à l'ordre du Trésor Public)
Une seule carte par foyer ne sera enregistrée. En cas de deuxième demande, la carte précédente est automatiquement annulée**

PARTICULIER

Nom : Prénom :

PROFESSIONNEL

Activité : Code APE/NAF :

Dénomination sociale :

Numéro SIRET/SIREN : RCS/KBIS :

Nom et Prénom du dirigeant :

Adresse

Numéro : Rue :

Code Postal : Ville :

Téléphone fixe : Téléphone mobile :

Courriel :@.....

Justificatifs à joindre

Pour les particuliers

- Justificatif de domicile (copie d'une facture d'eau, gaz ou électricité ou quittance de loyer)
- Copie de la carte d'identité, du passeport ou du permis de conduire du demandeur

Pour les professionnels

- Papier à entête commerciale avec RCS/SIRET et adresse
- Extrait Kbis ou certification d'identification au répertoire national des entreprises

Certifie l'exactitude des renseignements fournis ainsi que la validité des pièces produites à l'appui de la demande de carte d'accès aux déchèteries (Belleville, Juliéna, Monsols, St Didier/Beaujeu et Villié-Morgon)

Reconnais avoir pris connaissance des termes des règlements en vigueur accompagnant le formulaire de demande de carte d'accès

Fait à :

Le :

Signature du demandeur précédée de la mention « lu et approuvé »
(et cachet pour les professionnels)

.....